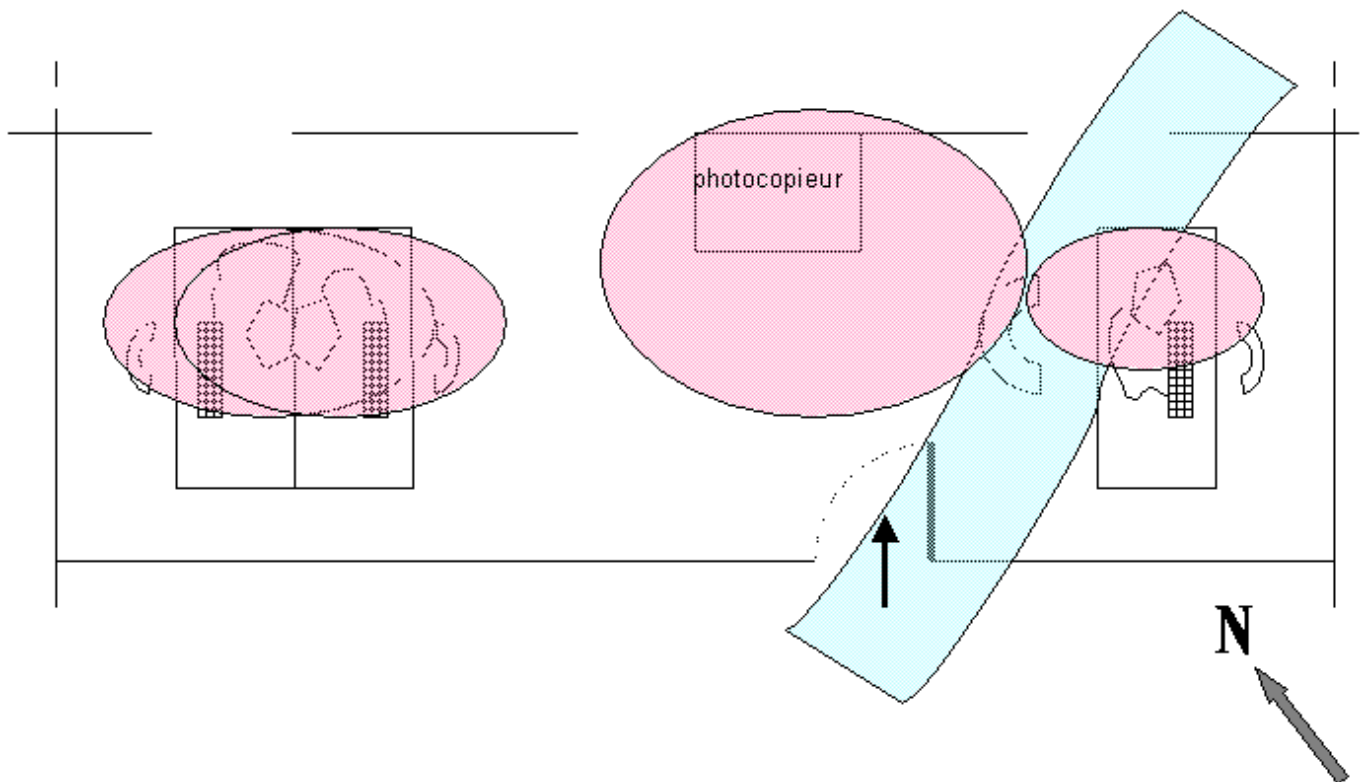






LA GEOBIOLOGIE « Exemple d'étude de locaux professionnels »



Légendes :

- | | |
|---|--------------------------------|
|  | Eau souterraine |
|  | Perturbation électromagnétique |

L'étude a été menée à la demande d'un chef d'entreprise : depuis l'emménagement récent dans ces locaux, le personnel de ce bureau est sujet à de fréquentes absences en raison de problèmes de santé récurrents.



www.abcdevie.com

L'inventaire a recensé les phénomènes suivants :

1) une **circulation d'eau souterraine** traverse le tiers NE de cet espace de travail. Le fauteuil destiné aux visiteurs est mal positionné : il est à l'aplomb de cette circulation ; mais aucune des places permanentes n'est affectée.

2) Les postes de travail informatiques sur les bureaux et le photocopieur (allumé en permanence) causent de larges **zones perturbées en champs électrique et magnétique**. Celles-ci sont à l'origine de fatigue et de déconcentration.

Il a été conseillé :

- de repositionner les deux bureaux placés dos à dos : les unités centrales et les écrans génèrent une perturbation qui s'étend au poste de travail voisin ;
- de décaler le photocopieur afin de dégager la place du visiteur située dans son champ perturbé ;
- de revoir le système d'éclairage utilisant des tubes fluorescents à ballast classique : la hauteur sous plafond n'étant pas suffisante, le personnel de ce bureau séjourne dans un champ magnétique intense. En outre, cet éclairage est particulièrement fatiguant pour la vue ;
- de faire réviser l'installation de la prise de terre pour la placer en dehors du bâtiment et pour ramener sa résistance à des valeurs plus basses.

En outre, l'attention a été appelée sur l'étendue des rayonnements émis par les postes informatiques des bureaux mitoyens et par un revêtement de sol favorisant l'électricité statique.

Ce local a été réaménagé à moindre frais : la moquette synthétique a été supprimée, le photocopieur a été éloigné des bureaux qui, repositionnés, ont permis de dégager leurs utilisateurs des champs perturbés des pièces voisines tout en respectant, au sein de cet espace, un éloignement suffisant des tables de travail entre elles.

Dans des **locaux professionnels**, l'étude diagnostique et conseille sur :

- la place des lieux de TRAVAIL, éclairages, appareils et locaux techniques,
- l'excès de certains MATÉRIAUX sur la santé du personnel,
- l'installation ÉLECTRIQUE et la PRISE DE TERRE